

Cadre général

Direction// service ou pôle d'affectation : DDRB/service vélo et sécurité routière

Référence au programme, schéma, mission existant : Schéma vélo

Description de l'action actuelle : action « vélo-pilote » pour la sensibilisation des jeunes à la pratique du vélo pour leurs déplacements quotidiens, menée auprès des 6èmes de 5 collèges test répartis sur l'ensemble du Département (à Crozon, Morlaix, Plouzané, Plozévet et Concarneau), depuis la rentrée scolaire 2004/2005

Axe(s) stratégique(s) de référence : axe 10 – « mieux vivre ensemble »

Objectif(s) de référence : Objectif 1 : développer la prévention, la promotion et l'éducation à la santé des jeunes (développer la pratique du vélo, notamment pour les déplacements utilitaires domicile/collège)

Description du projet

Objectifs opérationnels mesurables :

- Promouvoir les déplacements à vélo des jeunes pour une pratique régulière d'activité physique ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes, leur responsabilisation et leurs capacités d'analyse de la rue et de ses dangers ;
- Diminuer l'exposition au risque routier des jeunes par une mise en situation précoce de conduite d'un véhicule (le vélo) permettant d'assimiler les bons comportements sur la route ;
- Participer à la lutte contre l'obésité des jeunes

Incidences en matière de développement durable

- Obésité et mortalité routière sont des risques sociaux majeurs auxquels les jeunes finistériens doivent faire face ;
- Sensibiliser les enfants pour des choix raisonnés de mobilité d'adulte

Description du projet :

1. *Bénéficiaire / public cible* : 6^{èmes} de 5 collèges tests, soit environ 500 élèves par an
2. *Présentation du contenu du projet* :
 - Session théorique au 1^{er} trimestre pour l'assimilation de règles de sécurité à vélo (positionnement du cycliste, attention portée aux autres usagers, Code de la route, etc.) ;
 - Distribution d'un kit pédagogique et de sécurité : fascicule rappelant les conseils de sécurité, brassard et porte-clé réfléchissant pour une bonne visibilité du jeune cycliste sur la route ;
 - Session pratique au 3^{ème} trimestre pour la mise en application des règles enseignées sur une piste d'agilité et d'exercices installée dans la cour de l'établissement
 - En complément, réflexion avec les 5 communes pour l'amélioration de l'accessibilité aux établissements en vélo, mise en place d'abri-vélos adaptés dans les 5 collèges, prêt de la « piste vélo » aux associations désirant mettre en œuvre de telles actions de sensibilisation
3. *Conditions de faisabilité* :
 - Coût initial d'acquisition de la piste et de conception du kit pédagogique en 2500 exemplaires (plus 2500 exemplaires supplémentaires du seul dépliant vélo-pilote) de 12 500 € TTC
 - Moyens humains : un équivalent cumulé de 10 jours/an d'intervention dans les collèges d'un ou deux agents du SVSR, le kit pédagogique et la piste vélo (ensemble d'éléments permettant la réalisation d'ateliers d'agilité ou d'exercices)
 - Echancier : une expérimentation menée pour 3 ans, jusqu'à l'année scolaire 2006/2007

Modifications proposées par rapport à l'existant :

Une pérennisation de l'action à définir au terme de l'expérimentation, soit dans le cadre d'une appropriation de cette démarche par les établissements scolaires, dans le cadre d'un projet pédagogique d'établissement, soit par sa reprise par des associations cyclables formant les jeunes

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

- Une seule année d'expérimentation complète pour le moment, poursuite du test de l'action sur 2 ans,
- Evaluation de l'action à mener par le suivi d'indicateurs.

Indicateurs de suivis :

- Suivi de la fréquentation des abri-vélos et des demandes d'implantations nouvelles,
- Suivi des taux de pratique dans les établissements test (actuellement entre 6% et 18% de pratique régulière du vélo dans les établissements test, tous niveaux scolaires confondus),
- Appropriation de la démarche par des partenaires associatifs ou d'autres établissements via le prêt de la piste,
- Suivi de l'obésité chez les jeunes collégiens ?

Conditions de mise en œuvre :

- Partenariat à nouer avec L'inspection académique pour la pérennisation de l'action ;
- Relayer l'action auprès des familles des 6èmes sensibilisés ;
- Relayer l'action auprès de la Direction de la santé publique du CG ;
- Evolution de l'action pour son extension éventuelle à d'autres établissements ?
- Délais : expérimentation en cours pour sa 2^{ème} année : session théorique 2005 achevée, session pratique à faire au 3^{ème} trimestre 2006

Acteurs

Elu référent : Annick LE LOCH

Chef de projet/Référent : Christelle CORE, chef du service vélo et sécurité routière

Partenaires internes : Direction de la Communication pour la mise en forme du dépliant de conseils, DSP, DECS

Partenaires externes : Principaux des 5 collèges tests, services techniques des communes, associations locales de cyclistes, Plan National Nutrition Santé (pilote DSP), Inspection académique